

Agenda des collectes

(sauf Chambly)

2020

*** Attention ***

Changement des jours de collecte du tri !



Ordures ménagères



Emballages et papiers



Déchets végétaux

Je suis collecté le

J'habite à

ABBECOURT	MERCREDI	* VENDREDI *	LUNDI
ANGY	MARDI	JEUDI	JEUDI
BALAGNY-SUR-THÉRAIN	MARDI	JEUDI	LUNDI
BELLE-ÉGLISE	MERCREDI	LUNDI	MARDI
BERTHECOURT	JEUDI	MARDI	VENDREDI
CAUVIGNY	VENDREDI	JEUDI	JEUDI
CROUY-EN-THELLE	MARDI	LUNDI	MERCREDI
DIEUDONNÉ	JEUDI	LUNDI	MARDI
ERCUIS	JEUDI	LUNDI	MERCREDI
FOULANGUES	MARDI	* LUNDI *	MARDI
FRESNOY-EN-THELLE	MERCREDI	MARDI	MARDI
HEILLES	MERCREDI	MARDI	VENDREDI
HODENC-L'ÉVÊQUE	MERCREDI	* VENDREDI *	LUNDI
HONDAINVILLE	MARDI	JEUDI	JEUDI
LACHAPELLE-SAINT-PIERRE	LUNDI	* LUNDI *	VENDREDI
LE COUDRAY-SUR-THELLE	LUNDI	* LUNDI *	JEUDI
LE MESNIL-EN-THELLE	VENDREDI	MARDI	MERCREDI
MONTREUIL-SUR-THÉRAIN	MERCREDI	* LUNDI *	LUNDI
MORANGLES	VENDREDI	LUNDI	MARDI
MORTEFONTAINE-EN-THELLE	LUNDI	* LUNDI *	VENDREDI
MOUCHY-LE-CHÂTEL	JEUDI	* LUNDI *	MERCREDI
NEUILLY-EN-THELLE	MARDI	MERCREDI	MERCREDI
NOAILLES	JEUDI	* VENDREDI *	VENDREDI
NOVILLERS-LES-CAILLOUX	LUNDI	* LUNDI *	VENDREDI
PONCHON	MERCREDI	* VENDREDI *	LUNDI
PUISEUX-LE-HAUBERGER	MERCREDI	LUNDI	MARDI
SAINT-FÉLIX	MARDI	JEUDI	LUNDI
SAINT-SULPICE	MERCREDI	* VENDREDI *	LUNDI
SAINTE-GENEVIÈVE	VENDREDI	MERCREDI	JEUDI
SILLY-TILLARD	LUNDI	* VENDREDI *	VENDREDI
THURY-SOUS-CLERMONT	MARDI	JEUDI	MARDI
ULLY-SAINT-GEORGES	MARDI	* LUNDI *	MARDI
VILLERS-SAINT-SÉPULCRE	MERCREDI	MARDI	LUNDI

Sapins

à déposer avec vos ordures ménagères
du lundi 06 janvier 2020
au vendredi 24 janvier 2020

(ou à emmener à la déchetterie)

Déchets végétaux

du **lundi 30 mars 2020**
au
vendredi 27 novembre 2020

<- Colonne ci-contre
Consignes de collecte :
www.thelloise.fr

Report des collectes

- mercredi 1^{er} janvier 2020
rattrapé le
→ samedi 4 janvier 2020
- vendredi 1^{er} mai 2020
rattrapé le
→ samedi 2 mai 2020
- vendredi 25 décembre 2020
rattrapé le
→ samedi 26 déc. 2020
- vendredi 1^{er} janvier 2021
rattrapé le
→ samedi 2 janvier 2021

Utiliser les codes couleurs des bacs pour faciliter la collecte.
Merci de sortir vos bacs ou poubelles la veille au soir.

Dotation et maintenance du bac de tri en MAIRIE.

Pour les professionnels, associations et collectivités :
maintien de la Redevance Spéciale avec signature
d'une convention pour assurer la collecte.


Thelloise
Communauté de communes


SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS


CITEO

Une info ?



03 44 26 99 50



@Gestion.dechets.thelloise



gestiondesdechets@thelloise.fr

Communauté de communes Thelloise - 7, avenue de l'Europe - BP 45 - 60530 Neuilly-en-Thelle

Ordures ménagères



Contenants non fournis

- sac poubelle
- bac roulant (conseillé norme NF EN 840) maxi 750 l
- poubelle à poignées



Conseils

- poids des sacs inférieur à 25 kg
- ne pas tasser le contenu des bacs de manière excessive
- mettre vos déchets en sacs fermés (par mesure d'hygiène)
- nettoyer régulièrement les contenants

INTERDIT

- pneus, gravats, terre, déchets toxiques ou dangereux : bouteilles de gaz, extincteurs...

Déchets végétaux



Contenants non fournis

- bac roulant (maxi 660 l)
- poubelle à poignées
- sac papier à usage unique
- sac réutilisable à poignées (maxi 120 l)



Conseils

- volume inférieur à 1m³ par collecte
- branches en fagot - longueur maxi 1m20 ; diam. branches < 4cm poids < 25 kg - pas de lien plastique ou métal
- ne pas tasser ni laisser déborder les déchets du contenant

Autres solutions

- déposer vos déchets végétaux en déchetterie toute l'année
- vous procurer un composteur auprès de nos services à petit prix

INTERDIT

- tronc, souche, terre, planche de bois, branches (diam. > 4cm)

Le tri + simple

www.consignesdetri.fr

TOUS LES EMBALLAGES et TOUS LES PAPIERS se trient dans votre bac JAUNE



Contenants fournis

- bac jaune
- sac jaune transparent (en complément du bac)



Conseils

- emballages vidés de leur contenu / inutile de les laver
- déchets en vrac dans le bac sans les imbriquer entre eux

Encombrants / D3E



- enlèvement sur RDV au **NoVert 0 800 853 416** (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h)



Conseils

- collecte séparée pour les gros électroménagers (D3E)
- sortir les déchets la veille au soir du rendez-vous
- volume limité à 1 m³ par collecte
- longueur max. 2m / largeur max. 1m50 / poids max. 75 kg

Autres solutions

- réparer ou revendre
- donner aux associations ou faire reprendre par les distributeurs
- déposer à la déchetterie

INTERDIT

- déchets végétaux, gravats, peinture, pneus, produits chimiques

Déchetteries



Après avoir trié vos déchets, vous pouvez vous rendre dans la déchetterie du SMDO de votre choix.

Conditions d'accès

- carte d'accès personnelle obligatoire
- accès gratuit pour les particuliers
- 4 m³ par jour maximum et 50 passages par an
- carte perdue, volée ou dégradée, renouvellement 5€

Horaires d'ouverture, détail du règlement sur : www.smdoise.fr

APPEL GRATUIT **NoVert 0 800 60 20 02**



Verre



- borne à verre sur la commune (liste sur www.thelloise.fr)



Conseils

- emballages vidés de leur contenu / inutile de les laver
- retirer les couvercles, capsules et bouchons

INTERDIT

- vaisselle et plat en verre, céramique, bris de glace, miroir

Composteurs



Retrait à la Communauté de communes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Paiement en espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public sur présentation d'un justificatif de domicile